


Commission Santé	France American Staffordshire Terrier Dépistage officiel de la dysplasie de la hanche et du coude <i>Modalités pratiques d'expédition des clichés de radiographie</i>	
---------------------	---	---

Adresse d'expédition des clichés (et de tout courrier relatif au dépistage) :

Suivant le lecteur choisi librement par le propriétaire :	
Professeur J.P. GENEVOIS BP 88 69751 CHARBONNIERES LES BAINS Cedex	ONIRIS A l'attention du docteur GOYENVALLE Atlanpole La Chantrerie route de Gachet CS 40706 44307 NANTES CEDEX 3

Contenant :

Ne pas utiliser les cylindres en carton, qui s'avèrent très difficiles à manipuler vu le nombre d'envois à traiter. Utiliser de grandes enveloppes, qu'il est possible de renforcer si elles ne le sont pas au départ. Attention, les cylindres en carton éventuellement employés ne sont JAMAIS retournés : prévoir une enveloppe de réexpédition (voir plus loin).

Placer dans l'enveloppe :

- le cliché de dépistage, vierge de toute annotation préalable, et convenablement identifié : Nom du chien, tatouage ou N° de transpondeur, N° de LOF, race, sexe, date de naissance, Nom du vétérinaire, date de prise de cliché, latéralisation droite-gauche.

Ces informations doivent être photographiées au sein de l'émulsion. Tout rajout a posteriori est susceptible d'être contrefait et est donc non conforme. Les radiographies numérisées doivent être imprimées sur support transparent (les images sur CD Rom ou DVD ne sont pas acceptées) ou accessibles sur le portail www.myvetsxl.com

- une copie du pedigree ou du certificat de naissance

- l'attestation du vétérinaire certifiant le contrôle du tatouage (ou le N° de puce) et les conditions de réalisation (Anesthésie générale, sédation) de la radiographie. Ce document ne doit faire état d'aucun résultat d'analyse du cliché.

- une enveloppe grand format (identique à celle utilisée pour l'envoi), pré-timbrée (2,30 euro) et portant l'adresse de réexpédition du cliché et du résultat (à défaut, joindre 3,30 euros en timbres-postes). Il n'est pas possible, compte tenu des manipulations nécessaires, de recycler l'enveloppe d'expédition initiale. L'absence d'enveloppe de retour va de pair avec la mise en instance de l'envoi correspondant. Toute enveloppe insuffisamment timbrée est réexpédiée sans rectification du timbrage, et fait donc l'objet d'une surtaxe.

- un chèque d'honoraires à l'ordre du lecteur choisi d'un montant de 25 euros par analyse (si Hanches + Coudes = 50 euros).

- une enveloppe ordinaire timbrée au tarif normal, à l'adresse du responsable du club de race (Emmanuel TASSE - 12 rue des argilliers - 27170 GROSLEY SUR RISLE), agréé par ce dernier pour recevoir le double de la feuille de lecture.

Lors de leur réception, les enveloppes contenant les clichés à analyser sont traitées dans l'ordre, selon leur date d'expédition (cachet de la poste). Aucun " traitement individuel " et en urgence des clichés (pour cause de saillie, vente, confirmation, exposition, nationale d'élevage etc...) n'est matériellement possible.

Aucun résultat n'est transmis par téléphone, fax ou messagerie électronique. Ne pas attendre donc le dernier moment pour faire effectuer, ou pour expédier, une radiographie.

Les délais de réception du résultat sont d'environ 1 mois à compter de l'arrivée des radiographies chez le lecteur.

NB. Le dépistage officiel s'effectue après l'âge de 12 mois. Les clichés effectués avant cet âge permettent, dans certains cas, de se prononcer sur l'existence d'une dysplasie coxo-fémorale. Un cliché ne mettant en évidence aucune anomalie chez un jeune animal (moins de 12 mois) ne permet cependant pas d'affirmer que les hanches seront normales à l'âge légal du dépistage. La circulaire FCI du 2 juillet 2007 impose de procéder à une sédation profonde ou à une anesthésie générale pour effectuer un dépistage officiel de la dysplasie coxo-fémorale. Une radiographie effectuée sur animal non médicalisé de manière adéquate ne peut donc plus faire l'objet d'une analyse officielle et sera rejetée par le lecteur.